

# Communauté de Communes du Pays des Achards

2 rue Michel Breton  
ZA Sud BP 25  
85 150 LA CHAPELLE-ACHARD  
Tel : 02 51 05 94 49  
[contact@cc-paysdesachards.fr](mailto:contact@cc-paysdesachards.fr)



Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, la commune de Saint-Mathurin a quitté la Communauté de communes du Pays des Achards pour intégrer la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération.

---

## COMPÉTENCE AMENAGEMENT – COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace communautaire :
  - o Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
  - o Constitution de réserves foncières pour l'exercice des compétences communautaires
- Accueil des gens du voyage :
  - o Aménagement entretien et gestion de terrains d'accueil pour les gens du voyage

---

## COMPÉTENCE LOGEMENT – COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Politique du logement et cadre de vie :
  - o Mise en place, suivi et conduite des opérations liées au plan local de l'habitat (PLH), aux opérations programmées d'amélioration de l'Habitat (OPAH) et à l'observatoire du logement.
  - o Gestion du Foyer pour Personnes Agées « Les Pictons ».
  - o Soutien financier en faveur du logement pour les personnes défavorisées.

---

## OBSERVATIONS

*Le SCOT du Sud-Ouest Vendéen a été arrêté le 08 mars 2018 par son conseil syndical. Il associe les Communautés de communes Vendée Grand Littoral et du Pays des Achards.*

*La Communauté de communes a également approuvé son PLUi-H le 26 février 2020.*